



**AFFICHAGE
EXTERNE**

**CONCOURS
13-14-E056**

ENSEIGNANT(E)S EN CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER (machinerie lourde incluant : pelle mécanique, boteur, chargeuse-pelleteuse, niveleuse, camion hors-route)
Atelier-école Les Cèdres
Taux horaire (suppléance) : 50,77\$

Période d'affichage

Du 14 avril au 5 mai 2014

Horaire de travail*

Suppléance selon l'horaire régulier des enseignants

Nature du travail

L'Atelier-école Les Cèdres est à la recherche de candidat(e)s suppléant(e)s pour enseigner la conduite d'engins de chantiers dans le cadre d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) subventionné par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Une bonne expérience de l'industrie de la construction est nécessaire pour être en mesure de transmettre la passion dans une formation qui est d'abord et avant tout pratique. La personne retenue devra encadrer un groupe d'élèves dans la réalisation de manœuvres de base et d'autres qui visent à l'atteinte des compétences nécessaires à la réalisation des travaux d'infrastructure. Elle devra maîtriser au moins deux des types d'engins ci-haut mentionnés.

Mise en candidature :

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, **au plus tard le 5 mai 2014, 16 h** à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire
Commission scolaire des Trois-Lacs
400, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 6B1

Courriel : reshum@cstros-lacs.qc.ca
Télécopieur : 514 477-7023

Qualifications requises:

Détenir une expérience de travail d'au moins cinq (5) ans en opération de machinerie lourde dans le domaine de la construction (génie civil).

Cartes de compagnon opérateur (CCQ) demandées.

Exigences particulières:

Faire preuve d'autonomie et de dynamisme.

Capacité de travailler en équipe.

La Commission scolaire des Trois-Lacs applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.